



**Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu (CSQ)**

670, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec J3B 5M3

Tél. : (450) 348-6853 Sans frais : 1-800-567-6853 Télécopieur : (450) 348-6856

Courriel : [z28.haut.richelieu@csq.qc.net](mailto:z28.haut.richelieu@csq.qc.net) Site web : [www.sehr-csq.qc.ca](http://www.sehr-csq.qc.ca)

# Plan d'action

## 2011-2012

*Le 4 octobre 2011*



## ① Négociation nationale

---



Faire les bilans de la négociation intersectorielle et sectorielle



Assurer le suivi des ententes :

- Partager le contenu de la nouvelle convention collective
- Décider de l'utilisation des sommes d'argent pour l'intégration des élèves TC et en difficulté d'apprentissage (mesures 30050, 30061 ...)
- Assurer le suivi de certaines clauses spécifiques de la convention collective :
  - Stabilité du personnel enseignant
  - Formation continue
  - Baisse des ratios maître - élèves
  - Déclencheurs de contrat aux secteurs : jeunes, formation professionnelle et éducation aux adultes

## ② Négociation locale

---



Nommer les membres de notre équipe de négociation ;









Déterminer nos priorités de négociation locale en réalisant une consultation auprès de tous les membres ;



Réaliser la négociation dans les meilleurs intérêts des membres.







### ③ Le dossier EHDAA

---

-  Assurer les liens et le suivi avec l'entente sectorielle tant au secteur des jeunes, en formation professionnelle qu'à l'éducation des adultes ;
-  Soutenir les enseignants face aux exigences liées à l'identification des élèves en difficulté et à leur intégration en classe régulière en développant des outils simplifiés ;
-  Prévoir les suites à donner à la décision de l'arbitre Ferland sur notre grief EHDAA ;
-  Défendre notre position lors des auditions du grief sur la reconnaissance des EHDAA et plus particulièrement les élèves TED ;
-  Poursuivre le travail d'analyse du modèle de service de la Commission scolaire :
  - Prévoir une révision en profondeur
  - Associer les membres
  - Continuer notre collaboration avec la FSE et l'UQÀM
-  Soutenir le travail des comités-école EHDAA ;

## ④ Relations de travail

---

-  Assurer le respect des conventions collectives, des différentes lois et des règlements en vigueur ;
-  Aider nos membres qui sont aux prises avec des difficultés ;
-  Porter une attention particulière et informer dans le suivi et les règlements de griefs ;
  - Partager avec les membres le contenu et les résultats obtenus
-  Assurer le suivi du comité SST syndical et lui donner du temps et les moyens pour développer des outils pratiques pour les membres ;
-  S'entendre sur une nouvelle politique au Comité de perfectionnement et de mise à jour (CPMJ) dans le respect des besoins exprimés par les membres ;
-  Certains dossiers spécifiques demanderont une attention particulière :
  - La tâche au préscolaire
  - École Joséphine-Dandurand
  - Entente CFER
  - Encadrement des stagiaires

## ⑤ Vie professionnelle et pédagogique

---



Conventions gestion (projet Loi 88) :

- Soutenir les milieux dans le suivi et l'actualisation des conventions de gestion
- Assurer une veille sur l'impact de l'approche comptable en éducation en collaboration avec la FSE



Évaluation : Bulletin unique :

- Partager avec les membres les modifications de l'instruction annuelle 11-12
- Être vigilant sur les conséquences des modifications apportées
- Dénoncer les dérives



Anglais intensif en 6e année du primaire

- Analyse des avantages et inconvénients de cette application prévue pour l'année scolaire 12-13 en vue de prendre position et intervenir sur ce dossier







Défendre la profession enseignante :

- Vigilance face à tous les discours politiques et médiatiques sur :
  - Évaluation des enseignants
  - Paie au mérite
  - Ordre professionnel
  - .....




## ⑥ Rapprochement avec les membres

---

-  Réflexion sur l'avenir du syndicalisme, la représentation syndicale et de nos pratiques syndicales ;
  - Chercher et mettre en place les meilleures stratégies pour consolider notre organisation dans les milieux de travail
  - Travailler en étroite collaboration avec les personnes déléguées et les membres des conseils enseignants
-  Continuer à développer le volet socio-politique en partageant nos analyses avec les membres sur les enjeux politiques et les liens avec nos conditions de travail ;
-  Chercher des solutions sur la lourdeur de la tâche de certains représentants de conseil enseignant
-  Préparer le Congrès CSQ ;
  - Partager avec les membres les dossiers traités et porter leur position et aspiration lors de ce Congrès.







## ⑦ Organisation au SEHR

---

-  Accueil d'une nouvelle employée et assurer son intégration dans l'organisation le plus rapidement possible.
-  Revoir nos statuts et règlements et apporter les ajustements nécessaires.
-  Réfléchir sur le choix de notre institution financière et d'une possible offre de service à proposer aux membres.

## ⑧ Les représentations du SEHR

---

-  Le Conseil fédéral de la FSE (3 personnes)
-  Le Conseil général de la CSQ (3 personnes)
-  Le Conseil général de la négociation (2 personnes)
-  Les réseaux CSQ (1 ou 2 personnes par réseau)
-  Commission des partenaires du marché du travail (1 personne)
-  Conseil d'administration Fondation Monique-Fitz-Back (1 personne)